



COMMUNIQUÉ

Boulogne-sur-Mer, le 4 juillet 2019

SFR présente les avancées du déploiement de la Fibre Optique dans la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Aujourd'hui, **Frédéric Cuvillier**, Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, et **Salvatore Tuttolomondo**, Délégué Régional Hauts-de-France de SFR, ont présenté les avancées du déploiement de la fibre optique⁽¹⁾ dans la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Déjà **62 % des foyers de l'agglomération** sont éligibles à la fibre⁽¹⁾, soit **40 000 logements et locaux professionnels** pouvant bénéficier de débits 50 fois plus rapides que ceux permis par l'ADSL. Ils sont répartis dans les communes de **Boulogne-sur-Mer, Condette, Équihe-Plage, Outreau, Le Portel, Neufchâtel-Hardelot, Saint-Léonard, Saint-Martin-Boulogne, Wimereux et Wimille**.

Au cours de cet été, de nouvelles communes auront des logements éligibles à la fibre optique :

- A partir du mois d'août 2019 pour **La Capelle-Lès-Boulogne et Saint-Etienne-au-Mont**,
- A partir du mois de septembre 2019 pour **Conteville-Lès-Boulogne et Isques**

Par ailleurs, concernant les 8 autres communes de l'agglomération (**Baincthun, Dannes, Echinghen, Hesdigneul-lès-Boulogne, Hesdin-l'Abbé, Nesles, Pernes-lès-Boulogne et Pittefaux**), le tirage du transport optique des NRO (Nœuds de raccordement optique) vers les Points de Mutualisation (PM) ou armoires de rue situés dans les communes sont en cours de finalisation. La construction de la zone arrière des PM, c'est-à-dire la construction du réseau et de la pose de points de branchement optique (PBO) vers les premières habitations débiteront deuxième semestre 2019 pour **Dannes, Hesdin-l'Abbé, Nesles, Pernes-lès-Boulogne** et en 2020 pour les 4 autres communes.

Les ouvertures commerciales se poursuivront progressivement dans le respect des règles imposées par le Plan France Très Haut Débit avec pour objectif que **plus des 90% des 64 000 logements et locaux professionnels** de la Communauté d'agglomération du Boulonnais soient éligibles à la fibre⁽¹⁾ en 2020 et que les 8% restant le soient en 2022.

L'opérateur SFR finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, d'autres opérateurs peuvent, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants des communes.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu) qui permet la transmission de données numériques. Elle permet de profiter de l'usage d'Internet, de la télévision ou du téléphone fixe. La fibre permet un échange de données à une vitesse incroyable et supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.



En quoi la fibre optique diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL. D'autre part, à la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

Grâce à la fibre, des territoires connectés

Le déploiement du réseau Fibre optique est l'un des points clés qui ressort des consultations réalisées auprès des français. Travail à domicile ou à distance, sécurité et protection, école numérique, développement économique et auto-entrepreneuriat... autant de domaines qui bénéficieront à plein des capacités de ces nouvelles infrastructures fibre.

Performance et bénéfices de la fibre à 1Gbit/s

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

Comment équiper son logement en Fibre optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial. Les opérations de conventionnement avec les bailleurs et Syndics de Copropriété ont déjà débuté.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons.

En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n’y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d’aménagement sur la propriété privée s’avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l’installation d’un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

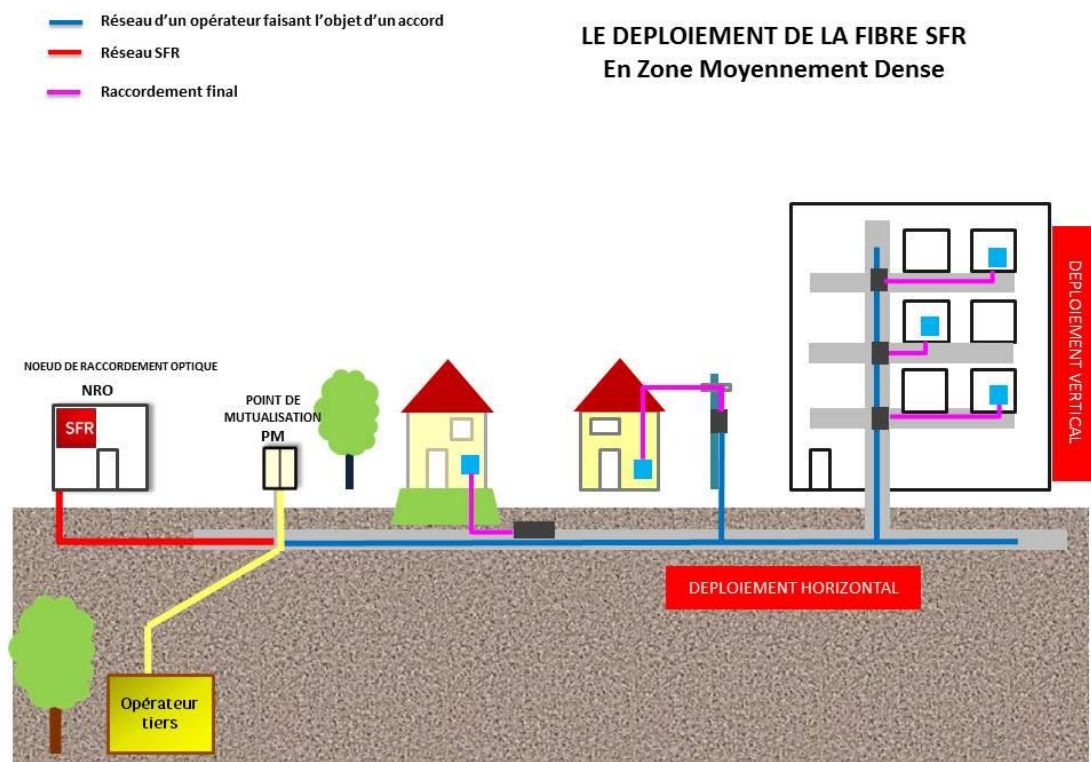
Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer et souscrire à l'offre Fibre SFR ?

Il est possible de vérifier l'éligibilité du foyer et de souscrire à l'offre Fibre de 3 façons :

- Sur le web : <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#> en saisissant son adresse ou numéro de téléphone.
- Par téléphone, en appelant le **1099**.
- En se rendant dans une boutique SFR (Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Après avoir souscrit à l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.

Schéma explicatif du déploiement de la fibre en ZMD





A propos d'Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté du premier réseau en Fibre optique (FTTB/FTTH) avec plus de 13 millions de prises éligibles, SFR couvre également près de 99 % de la population en 4G.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévision, 2 radios, 5 titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2018, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros.

Contact presse : Stéphanie Claudel – stephanie.claudel@sfr.com – 06 26 49 33 05 - Twitter: @Sclaude157